

Paris, le lundi 30 novembre 2020

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Concours et examen professionnel

Madame la Directrice générale,

SOLIDAIRES tient à vous alerter sur les nombreux retours négatifs et les interrogations des collègues ayant passé dernièrement des concours internes.

En effet, SOLIDAIRES a été contacté par des candidats admissibles au concours de contrôleur principal (CP) et l'examen professionnel de C en B, et par des contrôleurs ayant répondu au questionnaire à choix multiples (QCM) de contrôleur première classe (C1).

Le premier grief concerne l'annulation des oraux. Si la crise sanitaire peut excuser un changement de date voire une modification à la marge des conditions d'organisation comme la visioconférence l'aurait été, elle ne peut légitimer l'annulation de ces oraux. Les collègues admissibles se sentent lésés et regrettent que les conditions d'obtention de ces concours aient été modifiées en urgence. Cette précipitation de notre Administration est à mettre en parallèle avec d'autres administrations proches, comme celle des Finances publiques où les oraux de concours se sont tenus en visioconférence.

SOLIDAIRES s'interroge sur la méthode mise en place pour départager les collègues qui seront ex aequo à l'issu des écrits. Les copies seront-elles de nouveau corrigées et notées ? Si c'est le cas, cela se fera-t-il dans l'anonymat des candidats ? Un jury va-t-il se réunir pour regarder les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) ? Le dossier personnel des admissibles avec les comptes rendus d'entretiens professionnels (CREP) sera-t-il étudié ? Beaucoup de questions qui rendent opaques un concours dont les conditions d'organisation et d'admission sont pourtant reprises par décret. Ce manque d'équité entraînera de fait des recours individuels ou collectifs des candidats lésés.

Devant tant d'incompréhension et de légèreté organisationnelles, SOLIDAIRES sollicite de Madame la Directrice Générale qu'elle accorde le bénéfice du concours à l'ensemble des candidats admissibles à l'examen professionnel de C en B et au concours de Contrôleur Principal.

Le second grief concerne le concours de contrôleur de première classe et le retrait de 3 questions du questionnaire des Opérations Commerciales (OPCO) ; retrait justifié par le même nombre de questions en SURV et en OPCO qui doit être égal. SOLIDAIRES regrette cette décision unilatérale, dépourvue de logique, qui désavantage les candidats ayant répondu favorablement à ces questions, et qui ne doivent leur échec à cet examen qu'au retrait des ces questions. Pourquoi avoir supprimé les questions QC3, QC13 et QB 12 ?

Dans un concours où les réponses fausses pénalisent les candidats, les collègues sont attentifs dans le calcul du nombre de réponses total afin de limiter le risque entre les réponses dont ils sont sûrs et celles pour lesquelles ils ont un léger doute.

En enlevant 3 questions, ces calculs sont de fait faussés pour les candidats ayant répondu à une ou plusieurs de ces questions. Où est le principe d'équité quand celui qui avait coché la bonne réponse ne se voit pas créditer de points, alors que celui qui avait faux n'est finalement pas pénalisé. Sans objectivité dans le choix des questions retirées du QCM OPCO, l'Administration a failli dans l'organisation de ce concours et va devoir s'expliquer suite aux recours des collègues concernés.

SOLIDAIRES interpelle Madame la Directrice Générale en dénonçant à travers ce courrier les conditions d'organisation et d'admission des 3 concours précités. SOLIDAIRES demande la bienveillance de Madame la Directrice Générale envers les dossiers des collègues lésés par le retrait des questions du QCM de contrôleur de première classe, en leur accordant l'octroi du concours dans le cas où les points accordés pour ces bonnes réponses auraient permis à ces candidats de figurer parmi les admis.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de notre haute considération.

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux



Philippe BOCK



Fabien MILIN